

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 10 avril 2017

M. Pierre Méthé
Directeur Affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4000-2017 Hydro-Québec - Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel / DEMANDE D'AUDIENCE DE VIVE VOIX

Cher M. Méthé,

La présente correspondance fait suite à celle de SÉ-AQLPA de ce jour dans le dossier mentionné en rubrique (C-SÉ-AQLPA-0006).

Considérant l'importance des enjeux soulevés par la demande d'Hydro-Québec et pour les motifs déjà énoncés dans sa demande d'intervention (C-ROEE-0002) et dans sa demande d'intervention précisée (C-ROEE-0004), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) soutient la demande d'audience de vive voix de SÉ-AQLPA (C-SÉ-AQLPA-0006) et invite la Régie à modifier le cadre procédural du présent dossier en conséquence.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, monsieur Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
cc: (courriel seulement)
Me Éric Fraser, Hydro-Québec
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Bertrand Schepper, analyste
J.-P. Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROEE